

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[La correspondance croisée entre François Guizot et Dorothée de Lieven : 1836-1856](#)[Collection](#)[1850-1857 : Une nouvelle posture publique établie, académies et salons](#)[Collection](#)[1851 \(1er janvier-10 novembre\) : Guizot observateur des jeux de tensions entre le Président et l'Assemblée](#)[Item](#)[Paris, Mardi 21 octobre 1851, Dorothée de Lieven à François Guizot](#)

Paris, Mardi 21 octobre 1851, Dorothée de Lieven à François Guizot

Auteurs : Benckendorf, Dorothée de (1785?-1857) ; Benckendorf, Dorothée de (1785?-1857)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Les mots clés

[Académies](#), [Bonaparte, Charles-Louis-Napoléon \(1808-1873\)](#), [Enfants \(Benckendorff\)](#), [Femme \(politique\)](#), [Loi du 31 mai 1850](#), [Politique \(France\)](#), [Relation François-Dorothée \(Politique\)](#), [Réseau social et politique](#), [Salon](#), [Santé \(Dorothée\)](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date 1851-10-21

Editeur de la fiche Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

Cote 3139, AN : 163 MI 42 AP Papiers Guizot Bobine Opérateur 14

Nature du document Lettre autographe

Support copie numérisée de microfilm

Etat général du document Bon

Localisation du document Archives Nationales (Paris)

Transcription

Paris le 21 octobre 1851

Le duc de [Noailles] sort d'ici. Il nie formellement qu'on combatte votre

candidature c'est impossible, & il se fait fort de vous faire adresser un démenti de cela par les personnes accusées de ce travail. Berryer accepte son élection à l'Académie et va faire dans la huitaine ses visites aux académiciens. Berryer a passé un jour à Champlatreux. Le parti légitimiste est parfaitement résolu à combattre le projet d'abrogation de la loi du 31 mai. Ils seront unanimes. Ce parti était décidé à voter pour la candidature du Prince Président ; aujourd'hui, c'est différent. Ce sera sans doute Changarnier qui aura ses voix.

J'ai vu hier soir M. Fould. Il croyait que le Ministère était ou allait être fait. Billault, Ducos, Turgot, Casabianca, Ste Arnoult. J'oublie les autres. Turgot aurait les Aff. étrangères.

Fould avait passé la veille toute la journée à St Cloud, dîner avec le Président, avec lui au théâtre de St Cloud un mélodrame abominable. Fould toujours très bonne humeur et très décidé à voter contre l'abrogation, et à croire que l'Assemblée ne l'aura pas. Chasseloup était ici aussi. C'est très drôle aujourd'hui, toutes ces situations. Le Président est toujours là [?] garde de l'ordre. C'est lui ou la guillotine. Et bien, il faut le soutenir, tout en [vaut] qu'il a fait une grave faute.

Le duc de Noailles va vous écrire demain. Il revient à Paris jeudi. Molé rentre en ville le 30. Je vous ai tout dit. J'attends Dimanche ou Lundi la réponse sur mon fils. Je tremble. J'ai vu Chomel, il me met au régime d'un artichaut par jour. Pas autre chose Je me soumets mais cela a l'air d'une comédie. Adieu. Adieu.

On veut reconstituer la réunion dit du Conseil d'Etat. C'est M. Base qui en a fait la proposition. Les légitimistes en sont tout-à-fait d'accord.

Citer cette page

Benckendorf, Dorothée de (1785?-1857) ; Benckendorf, Dorothée de (1785?-1857), Paris, Mardi 21 octobre 1851, Dorothée de Lieven à François Guizot, 1851-10-21

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 31/01/2026 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/4121>

Copier

Informations éditoriales

Date précise de la lettreLe 21 octobre 1851

DestinataireGuizot, François (1787-1874)

Lieu de destinationVal-Richer

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédactionParis (France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 12/04/2022 Dernière modification le 18/01/2024